

reçut le titre de connétable, selon *l'Art de vérifier les dates*. Saint Louis, en lui conférant la plus haute dignité de l'armée, voulait le récompenser de ses services et se l'attacher encore plus pour l'expédition qu'il projetait en Terre Sainte. Il lui donna une autre preuve de sa confiance et de son amitié aux fêtes solennelles, par lesquelles il mit son frère Alphonse en possession du comté de Poitiers. Dans le festin royal, Humbert fut un des trois hauts barons qui gardèrent la table du roi, avec plus de trente de leurs chevaliers derrière eux. En 1242, le comte de Toulouse ayant voulu se révolter, saint Louis envoya Humbert avec des troupes pour le réduire. Le comte effrayé d'avoir en face de lui son ancien vainqueur et conseillé par l'évêque de Toulouse, offrit de se soumettre. La paix se fit, grâce à la médiation de notre sire et de plusieurs autres.

En 1248, il partit avec saint Louis pour la croisade en Egypte, après avoir emprunté 2500 livres pour ses dépenses, somme considérable pour l'époque. Si sa charge de connétable le mettait au premier rang parmi les chefs de l'armée, il était en outre un des chevaliers les plus renommés pour sa bravoure. Joinville nous apprend qu'il était un des « huit bons chevaliers et vaillans », qui avaient maintes fois gagné le prix d'armes en France et aux pays d'outre-mer, et qui furent chargés de veiller spécialement sur la personne du roi. Il donna des preuves de sa bravoure, dès le commencement, en sauvant au péril de sa vie un chevalier qui s'était imprudemment jeté au milieu des ennemis. Ses actes de courage ne l'empêchaient pas de s'occuper de la direction de l'armée. Ce fut lui qui découvrit le gué qui permit aux Croisés de traverser le Thanis, après une longue immobilité qui aurait pu leur devenir funeste.